

RCS : COUTANCES

Code greffe : 5002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COUTANCES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 03385

Numéro SIREN : 389 502 253

Nom ou dénomination : ELVIA Printed Circuit Boards

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2021 sous le numéro de dépôt 3815

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : ELVIA-PCB Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12
 Adresse de l'entreprise : AVENUE D'OCHSENFURT 50211 COUTANCES CEDEX Durée de l'exercice précédent * 12
 Numéro SIRET* 3 8 9 5 0 2 2 5 3 0 0 0 2 1 Néant ☐ *

				Exercice N clos le				
				3 1 1 2 2 0 2 0				
		Brut		Amortissements, provisions				
		1		2				
				Net				
				3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	895 056	AG	873 812	21 243	
		Fonds commercial (1)	AH	57 615	AI		57 615	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 428 083	AK		1 428 083	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	489 961	AO		489 961	
		Constructions	AP	4 949 242	AQ	746 896	4 202 346	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	34 049 518	AS	31 973 231	2 076 287	
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 194 218	AU	1 141 448	52 770	
		Immobilisations en cours	AV	286 987	AW		286 987	
		Avances et acomptes	AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
			Autres participations	CU	2 233 111	CV		2 233 111
			Créances rattachées à des participations	BB		BC		
			Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts		BF	924 080	BG		924 080	
	Autres immobilisations financières *	BH	362 181	BI		362 181		
TOTAL (II)		BJ	46 870 052	BK	34 735 388	12 134 664		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	1 936 410	BM	166 375	1 770 036	
		En cours de production de biens	BN	2 335 802	BO		2 335 802	
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	3 035 120	BS		3 035 120	
		Marchandises	BT	254 059	BU		254 059	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 672 315	BY	310 849	3 361 466	
		Autres créances (3)	BZ	6 458 221	CA	878 147	5 580 074	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD		CE		
Disponibilités	CF		5 862 573	CG		5 862 573		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	68 629	CI		68 629		
	TOTAL (III)	CJ	23 623 129	CK	1 355 370	22 267 759		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	1 596			1 596		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	70 494 777	1A	36 090 758	34 404 019		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	628 899	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2021

Désignation de l'entreprise		ELVIA-PCB		Néant ☐		*	
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 4 087 500)			DA	4 087 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	408 750		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	66 736		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	9 366 093		
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	397 823		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK	19 351		
	TOTAL (I)			DL	14 346 253		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	118 496		
	Provisions pour charges			DQ	873 543		
TOTAL (III)			DR	992 039			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	10 691 716		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	945 963		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	3 275 336		
	Dettes fiscales et sociales			DY	3 242 725		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	105 681		
Autres dettes				EA	756 540		
	Compte régul. Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	19 017 962			
Ecart de conversion passif * (V)			ED	47 765			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	34 404 019			
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB		
	(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC		
		Écart de réévaluation libre			ID		
		Réserve de réévaluation (1976)			IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	9 023 003	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	284		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : ELVIA-PCB							Néant ☐		*
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 873 627	FB	2 361 936	FC	5 235 564		
	biens *	FD	12 433 816	FE	2 713 242	FF	15 147 058		
	Production vendue services*	FG	2 104 957	FH		FI	2 104 957		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	17 412 400	FK	5 075 179	FL	22 487 579		
	Production stockée*					FM	470 069		
	Production immobilisée*					FN	245 243		
	Subventions d'exploitation					FO	539 667		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	252 141		
	Autres produits (1) (11)					FQ	66 930		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	24 061 629	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	4 201 916
Variation de stock (marchandises)*						FT	194 213		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	5 245 562		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(117 405)		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	5 029 599		
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	770 355		
Salaires et traitements*						FY	6 116 706		
Charges sociales (10)						FZ	2 306 389		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		- dotations aux amortissements*						GA	788 774
		- dotations aux provisions						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	53 031
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	83 839
Autres charges (12)						GE	11 773		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	24 684 750		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(623 121)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	830 714	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	36	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	1 861	
	Différences positives de change						GN	47 666	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	880 277	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	11 628	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	129 945	
	Différences négatives de change						GS	19 920	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	161 493	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	718 784		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	95 663		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2021

Désignation de l'entreprise <u>ELVIA-PCB</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	105 181
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	434 168
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	20 581
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	559 929
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	225 758
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	376 384
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	7 584
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	609 726
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(49 797)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(351 957)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	25 501 835
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	25 104 012
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	397 823
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	423 661
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	450
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	830 440
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	10 266
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	12 225
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	8 414
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	54 000	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6	obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
REGULARISATIONS FOURNISSEURS / CLIENTS EX. ANTERIEURS		38 981	14 916
REGULARISATIONS CHARGES SOCIALES EX. ANTERIEURS		3 636	
HONORAIRES PIERRAT / SOLDE RJ GROUPE CIRE		7 495	72 637
CHARGES ET PRODUITS SUR CESSIONS IMMOBILISATIONS		376 384	434 168
DEPRECIATION COMPTE COURANT FILIALE PLANTIN		7 584	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
PERTES SUR CREANCES CLIENTS		450	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Nº 2053-SD

Désignation de l'entreprise ELVIA-PCB

[illegible]

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : ELVIA-PCB										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	2 116 958	KE		KF	263 795	
CORPORELLES	Terrains					KG	489 961	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	2 428 837	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP	1 567 679	KQ		KR	952 726
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	33 753 966	KT		KU	761 148	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	29 376	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	148 065	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 026 904	LC		LD	10 918	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH	1 546 266	LI		LJ	93 359	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	40 991 053	LO		LP	1 818 151	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	2 233 111	8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	544 313	1U		1V	817 153		
TOTAL IV					LQ	2 777 424	LR		LS	817 153		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	45 885 435	ØH		ØJ	2 899 100
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
				1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	2 380 753	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	489 961	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	2 428 837	MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH	2 520 405	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	465 596	MK	34 049 518	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU		MM		MN	29 376	MO		
		Matériel de transport		IV		MP	21 045	MQ	127 020	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	1 037 822	MU		
		Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ	1 352 638	NA	286 987	NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
TOTAL III			IY		NG	1 839 278	NH	40 969 926	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations			IØ		ØX		ØY	2 233 111	ØZ		
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	75 205	2F	1 286 261	2G		
	TOTAL IV			I3		NJ	75 205	NK	3 519 372	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	1 914 483	ØL	46 870 052	ØM	

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2021

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: ELVIA-PCB

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise <u>ELVIA-PCB</u>							Néant ☐ *	
CADRE A								
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	850 498	PF	23 314	PG	0	PH
Terrains		PI		PJ		PK		PL
Constructions	Sur sol propre	PM	122 103	PN	82 556	PO		PQ
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	384 539	PW	157 698	PX	0	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	31 554 702	QA	507 740	QB	89 211	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	8 640	QE	4 638	QF		QG
	Matériel de transport	QH	147 284	QI	781	QJ	21 045	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	989 103	QM	12 047	QN	0	QO
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT
TOTAL III		QU	33 206 372	QV	765 459	QW	110 256	QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	34 056 870	ØP	788 774	ØQ	110 256	ØR
CADRE B								
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL				NM			
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	
CADRE C								
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer					Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations					SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise <u>ELVIA-PCB</u>							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	39 932	TM		TN	20 581	TO	19 351
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	39 932	TS		TT	20 581	TU	19 351
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	172 800	4F	82 790	4G	138 690	4H	116 900
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	1 861	4U	1 596	4V	1 861	4W	1 596
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	959 521	4Y	11 081	4Z	97 059	5A	873 543
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	1 134 182	TV	95 466	TW	237 610	TX	992 039
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	- corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	147 057	6P	24 880	6R	5 563	6S	166 375
	Sur comptes clients	6T	285 112	6U	28 151	6V	2 415	6W	310 849
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	870 563	6Y	7 584	6Z		7A	878 147
	TOTAL III	7B	1 302 733	TY	60 616	TZ	7 978	UA	1 355 370
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	2 476 847	UB	156 082	UC	266 169	UD	2 366 761
		- d'exploitation		UE	136 870	UF	243 727		
Dont dotations et reprises	- financières		UG	11 628	UH	1 861			
	- exceptionnelles		UJ	7 584	UK	20 581			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Provisions pour hausse des prix"

Désignation de l'entreprise ELVIA-PCB

[illegible]

Désignation de l'entreprise ELVIA-PCB

[illegible]

© Sage

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour risques et charges"

Désignation de l'entreprise ELVIA-PCB

[illegible]

© Sage

Désignation de l'entreprise ELVIA-PCB

[illegible]

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

N° 2057-SD 2021

Désignation de l'entreprise : <u>ELVIA-PCB</u>										Néant ☐		*	
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP	924 080	UR		US	924 080				
	Autres immobilisations financières			UT	362 181	UV		UW	362 181				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	364 506		225 216		139 290				
	Autres créances clients			UX	3 307 809		3 048 625		259 183				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY	8 493		8 493						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	35 364		35 364						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	144 960		144 960						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	55 032		55 032						
		Divers		VP	588 681		588 681						
	Groupe et associés (2)			VC	5 410 955		5 410 955						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	214 736		(15 690)		230 425				
	Charges constatées d'avance			VS	68 629		68 629						
	TOTAUX			VT	11 485 426	VU	9 570 266	VV	1 915 161				
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	782 153									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE										
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF										
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	2 687		2 687							
	à plus d'1 an à l'origine		VH	10 689 029		768 190		8 183 597		1 737 242			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	3 275 336		3 216 258		59 079					
Personnel et comptes rattachés			8C	756 337		756 337							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	2 222 422		2 222 422							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	218 373		218 373							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	45 594		45 594							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	105 681		105 681							
Groupe et associés (2)			VI	945 963		945 963							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	756 540		741 498		15 041					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	19 017 962	VZ	9 023 003		8 257 717		1 737 242			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	6 584 202	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

Désignation de l'entreprise : ELVIA-PCB		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐	* Exercice N, clos le : 31/12/2020			
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WA	397 823	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	3 804	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	7 475	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	44 587	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX		
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	
	RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*						WN			
- Plus-values nettes à court terme						WO			
- Plus-values soumises au régime des fusions						XR			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	61 851	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
						TOTAL I	WR	515 539	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						
			- imposées au taux de 0 %						
			- imposées au taux de 19 %						
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						
			- imputées sur les déficits antérieurs						
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								
Régime des sociétés mères et des filiales*		Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	8 000		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)									
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.								
	Majoration d'amortissement*								
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 septies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 septies A)	L5
		Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)				K3		Zone de restructuration de la défense (44 treizièmes)	PA
		ZFU-TE (art.44 octies et octies A)	ØV		Basin d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)	IF		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdécies)	XC
		Basin urbain à dynamiser (art 44 sexdécies)	PP		Zone de revitalisation rurale (44 quinzièmes)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdécies)	PB
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 décies E)	YH				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies C)	YC				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies D)	YD				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies F)	YI		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies G)	YL							
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									

III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	XH	1 522 956
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI				
	déficit (II moins I)				XJ	1 007 417
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *					XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN			XO	1 007 417

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise ELVIA-PCB

[illegible]

N° 2058-A-SD

[illegible]

Désignation de l'entreprise <u>ELVIA-PCB</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	1 499 031
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)				K6	1 499 031
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	1 499 031
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	802 692
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)					
		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *					
PROVISION POUR INDEMNITES DEPART A LA RETRAITE	8X	10 032	8Y	97 059	
PROVISION POUR PERTE DE CHANGE	8Z	1 596	9A	1 861	
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
C3S	9K	5 854	9L	13 594	
EFFORT CONSTRUCTION	9M	27 105	9N	33 930	
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	44 587	YO	146 444
à reporter au tableau 2058-A :		↓		↓	
		ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmntant du transfert).

Désignation de l'entreprise ELVIA-PCB										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	882 980		- Autres réserves	ZD	882 980				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	882 980		Report à nouveau	ZG					
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	882 980		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)					J7	4 878 329	YQ	2 917 662		
	— Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	— Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance							YT	761 684		
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)					J8	76 185	XQ	89 798		
	— Personnel extérieur à l'entreprise							YU	834 861		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	254 744		
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV	130 240		
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					ES		ST	2 958 270		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	5 029 599		
	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE							YW	336 721		
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					ZS		9Z	433 634		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	770 355		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée							YY	4 896 637		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	2 732 523		
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*							ØB	6 023 347		
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*							ØS			
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	1,32 %		
	— Numéro de centre de gestion agréé*					XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0			
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	(1 007 417)	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD	(517 895)	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale					JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe			
						JJ	38950225300021				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : ELVIA-PCB						Néant ☐		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle		
①		②	③	④	⑤	⑥		
I - Immobilisations *	1	Inst. Techn.	465 596		89 211	376 384		
	2	Matériels d	21 045			21 045		
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)	
⑦		⑧	⑨	⑩				
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪	
I - Immobilisations *	1	433 000	56 616	56 616				
	2	1 168	1 168	1 168				
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨			57 783				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩							
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑪			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)		

N° 2059-A-SD

Désignation de l'entreprise ELVIA-PCB

[illegible]

Désignation de l'entreprise : ELVIA-PCB		Formulaire déposé au titre de l'IR		EU	Néant ☐	*
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de N-1					
	N-2					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	Sur 10 ans ou sur une durée N-4					
	différente (art.39 quaterdecies N-5					
	1 ter et 1 quater du CGI) N-6					
	(à préciser) au titre de : N-7					
	N-8					
N-9						
TOTAL 2						
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport. ☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) ☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)						
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL						

Désignation de l'entreprise : ELVIA-PCB

Néant ☐ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ③ .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ④ .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. $\pi = \kappa + \lambda + \mu + \nu + \tau$ π
		À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2021

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>ELVIA-PCB</u>				Néant ☐ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ELVIA-PCB		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020	
		Durée en nombre de mois 1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel : *	YP	190	
dont apprentis	YF	4	
dont handicapés	YG	7	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	22 487 579	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	54 000	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	22 541 579	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	12 930	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	539 667	
Variation positive des stocks	OD	616 336	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	8 414	
TOTAL 2	OM	1 177 348	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	11 027 359	
Variation négative des stocks	OQ	223 075	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	2 924 033	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	13 613	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	11 773	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	5 000	
TOTAL 3	OJ	14 204 853	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	9 514 074
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	9 514 074	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX		
Période de référence	GY	du	GZ au
Date de cessation	HR		

© Sage

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 3 8 9 5 0 2 2 5 3 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ELVIA-PCB

ADRESSE (voie) AVENUE D'OCHSENFURT

CODE POSTAL 50211

VILLE COUTANCES CEDEX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 272500

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination SOFIE

N° SIREN (si société établie en France) 4 9 1 3 2 1 7 6 6 % de détention 100 Nb de parts ou actions 272500

Adresse : N° Voie AVENUE D'OCHSENFURT

Code Postal 50200 Commune COUTANCES Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

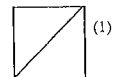
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 3 8 9 5 0 2 2 5 3 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ELVIA-PCB

ADRESSE (voie) AVENUE D'OCHSENFURT

CODE POSTAL 50211

VILLE COUTANCES CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

5

Forme juridique SAS Dénomination A&P - LITHOS
 N° SIREN (si société établie en France) 5 8 2 1 4 2 4 5 1 % de détention 100
 Adresse : N° Voie ZAC DE LA GOULGATIERE
 Code Postal 35220 Commune CHATEAUBOURG Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination CIRETEC
 N° SIREN (si société établie en France) 3 3 8 7 3 1 3 2 6 % de détention 100
 Adresse : N° 1 Voie RUE JEAN MONNET
 Code Postal 45130 Commune SAINT AY Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination BREE
 N° SIREN (si société établie en France) 3 2 9 8 1 6 6 2 3 % de détention 100
 Adresse : N° 6 Voie ROUTE DE BRIARRES BP 68
 Code Postal 45390 Commune PUISSEUX Pays FR

Forme juridique GIE Dénomination MEREDIT
 N° SIREN (si société établie en France) 7 9 0 7 6 1 6 1 3 % de détention 65
 Adresse : N° 17 Voie RUE DE L'AMIRAL HAMELIN
 Code Postal 75016 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), ☐ la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
ELVIA-PCB 1 AVENUE D'OCHSENFURT 50211 COUTANCES CEDEX France		1 AVENUE D'OCHSENFURT 50211 COUTANCES CEDEX	
SIRET 38950225300021			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante 01012011

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SAS SOFIE
AVENUE D'OCHSENFURT 50200 COUTANCES
SIRET : 49132176600017

B ACTIVITE

Activités exercées CIRCUITS IMPRIMES Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Bénéfice imposable à 15%	Déficit	1 007 417
-------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	---------	-----------

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur ☐
 Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐ Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐ Autres dispositifs ☐ Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐
 Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐ Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐
 Société d'investissement immobilier cotée ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.
 2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre : ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ECF ☐ Nom et adresse du prestataire

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE X3

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : Nom et adresse du conseil :

Tél : Tél :

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné : Identité du déclarant :

CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA Date : 18052021 Lieu : COUTANCES

Qualité : PRESIDENT

Nom du signataire : M CASSIN BRUNO

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2021)

Si déposé néant, cochez la case : ☐

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES										
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	<i>a</i>		payées par un établissement chargé du service des titres	<i>b</i>					
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						<i>c</i>				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						<i>d</i>				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						<i>e</i>				
						<i>f</i>				
						<i>g</i>				
						<i>h</i>				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						<i>i</i>				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						<i>j</i>				
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)				
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :						
	1	2	3	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
J DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION										
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLt restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
					MVLt imputée sur les PVLt de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLt réalisée au cours de l'exercice					
					MVLt restant à reporter					

**DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE DES
SOCIÉTÉS DE MOYENS QUI ONT OPTÉ POUR L'IMPOSITION
D'APRÈS LEUR BÉNÉFICE RÉEL ET GROUPEMENTS ASSIMILÉS**

*Sociétés et groupements ayant pour objet de permettre à leurs membres
l'utilisation commune de moyens nécessaires à l'exercice de leur profession.*

EXERCICE OUVERT LE

01012020

ET CLOS LE

31122020

DÉSIGNATION DE LA SOCIÉTÉ (dénomination et forme)

ATTENTION : toutes les entreprises ont désormais l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et les annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Adresse de la direction

Société anonyme par actions simplifiée ELVIA-
1 AVENUE D'OCHSENFURT

50211 COUTANCES CEDEX

Ancienne adresse en cas de changement

La présente déclaration complémentaire, souscrite en un seul exemplaire, doit être jointe à la déclaration de résultat des sociétés et groupements soumis aux dispositions de l'article 261 B du code général des impôts qui exonère de la T.V.A., sous certaines conditions, les remboursements exacts de frais effectués par les membres de ces sociétés en contrepartie de services qui leur sont rendus et qui concourent directement et exclusivement à la réalisation de leurs opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

Elle ne dispense pas les personnes morales effectuant des opérations taxables de souscrire au service des impôts des entreprises les déclarations de chiffre d'affaires habituelles.

Les dépenses à répartir sont les dépenses communes effectuées par la société en vue de mettre à la disposition de ses membres les moyens nécessaires à l'exercice de leur profession. Elles ne comprennent pas les dépenses particulières des associés telles que les cotisations personnelles, les frais de déplacements... Il convient d'isoler et de distinguer (en les soulignant d'un trait) les dépenses communes dont le remboursement est exonéré de T.V.A., à savoir : les dépenses correspondant uniquement à des prestations de services qui concourent directement et exclusivement à la réalisation d'opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

La répartition des dépenses communes entre les associés doit se faire en imputant à chacun le coût exact des achats, fournitures ou services le concernant et en répartissant de la même manière les amortissements régulièrement comptabilisés.

Des précisions concernant les différentes colonnes sont données ci-après :

- colonne 1 : nombre de parts détenues par associé dans la société.
- colonne 3 : fournitures et produits achetés pour le compte des associés, dépenses de chauffage, eau, gaz, électricité, fournitures de bureau, ainsi que les dépenses d'acquisition de petits matériels et outillages et matériels et mobiliers de bureau et logiciel d'une valeur unitaire inférieure à 500 euros hors taxes.
- colonne 8 : primes d'assurances, frais de documentation, frais de personnel intérimaire, honoraires et commissions, frais postaux et frais de télécommunications, services bancaires et autres charges externes,
- colonne 9 : impôts professionnels établis au nom de la société (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe sur les salaires, droits d'enregistrement et de timbre),
- colonne 10 : rémunérations du personnel, y compris les charges sociales salariales,
- colonne 13 : intérêts de prêts contractés pour les besoins de l'entreprise,
- colonne 15 : le total global de cette colonne doit correspondre au total des dépenses réparties entre les associés et remboursées par eux, que ce remboursement soit réalisé par versement direct ou inscription à un compte courant.

Arrondis fiscaux : Ne pas porter de centimes, l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche, les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

A , le 18052021

Signature,

Nom et qualité du signataire

ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES RÉPARTIES ENTRE LES ASSOCIÉS

Si le nombre de cadres est insuffisant joindre un état de même modèle et reporter les totaux dans le dernier des cadres ci-dessus.

Annexe au bilan de l'exercice clos le **31 décembre 2020**, avant répartition, dont le total est de **34 404** Milliers d'Euros et **Annexe au compte de résultat** de l'exercice dégageant un bénéfice de **398** Milliers d'Euros.

Cet exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la **période du 01 Janvier 2020 au 31 décembre 2020**.

Les notes et tableaux, présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Les montants figurant dans le présent document sont exprimés en Milliers d'Euros (sauf notes 15 et 18 exprimées en euros).

La présentation adoptée se décompose en cinq parties qui font chacune l'objet d'un chapitre :

Chapitre I	:	Faits Caractéristiques de l'exercice
Chapitre II	:	Evénements postérieurs à la clôture
Chapitre II	:	Principes, règles et méthodes comptables
Chapitre III	:	Notes sur le bilan
Chapitre IV	:	Notes sur le compte de résultat
Chapitre V	:	Informations Complémentaires.

- CHAPITRE I – FAITS CARACTERISTIQUES de L'EXERCICE -

Elvia PCB a 2 sites industriels

- COUTANCES, site principal
- BELLEGARDE, site secondaire.

Evènements significatifs de l'exercice**Crise Covid-19**

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 a eu un impact sur l'activité de l'exercice 2020 :

La baisse d'activité pendant la crise sanitaire a entraîné une baisse de chiffre d'affaires de l'ordre de 21%.

L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Recours à l'activité partielle pour une partie du personnel ;
- Mesures de distanciation sanitaire et protection dans l'entreprise permettant la réouverture partielle rapide
- Report des échéances de cotisations sociales
- Report des échéances de remboursements des loyers de crédits bail et emprunts
- Obtention au niveau du groupe ELVIA de 2 prêts de 2 M€ chaque garantis par l'Etat et d'un prêt croissance BPI de 1.15 M€

Les mesures prises ont permis de limiter la dégradation des résultats de l'exercice et l'impact de la crise sanitaire sur le patrimoine et la situation financière de l'entreprise.

Poursuite du redressement judiciaire

La société mère ELVIA a souscrit des emprunts bancaires pour reprendre à son compte le paiement de la fin du plan de redressement judiciaire. La dette de RJ est ainsi soldée dans les comptes de ELVIA SAS au 31 décembre 2020.

Changement amortissement immobilisations

La société a décidé de réviser son plan d'amortissement avec un effet sur l'exercice en cours et sur les exercices futurs et a modifié la durée d'utilisation des installations techniques ayant connu une moindre utilisation pendant la crise sanitaire. L'impact de la crise sanitaire sur la charge d'amortissement de l'exercice s'élève à 160 K€.

Subventions

La société ELVIA SAS bénéficie de subventions (PEREN, CHPA, GMOBILITY, PESTO). Le montant comptabilisé en produit sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à 537 K€.

- CHAPITRE II – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE -

- Néant

- CHAPITRE III - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base ci-après :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des 7 éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice, et notamment le règlement n° 2014-03 de l'autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 complété des règlements subséquents.

- **Les immobilisations incorporelles et corporelles** sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements sont calculés dans les limites admises par la réglementation fiscale suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée de vie prévue du bien.

Dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2015-06 modifiant le plan comptable général pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, l'entreprise considère que l'usage de son fonds de commerce n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale, déterminée suivant des critères de rentabilité économique, ou à la valeur d'usage. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant. Au 31 décembre 2020, le test de dépréciation opéré a permis de s'assurer de l'absence de dépréciation à constater sur ce fonds commercial inscrit à l'actif au 31 décembre 2020.

- **Les participations, autres titres immobilisés et les valeurs mobilières de placement.** La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
- **Les stocks** de matières premières et matières consommables sont évalués au coût standard, ajusté par activation des écarts entre réel et standard de façon globale. Les stocks sans besoin commercial ou production et à faible rotation sont dépréciés de 50% à 100%. Il en est de même en cas d'événement particulier (évolutions technologiques par exemple). Les stocks en consignation font l'obligation d'un achat si la consommation n'est pas intervenue dans l'intervalle de 12 semaines à compter de la livraison. Le montant de fin d'exercice est précisé dans les éléments figurant hors bilan de cette annexe. Les stocks de produits finis sont valorisés au prix de vente sur lequel est pratiqué un abattement global afin de ramener la valeur du stock au coût de production. Pour les produits finis avec intention de livraison, il est tenu compte des révisions de prix de l'année suivante affectant le carnet de commande. Une provision pour marge négative est constatée si tel est le cas. Pour les produits finis sans intention de livraison à compter de 2015, la valorisation est faite au coût de production soit 85% de la valeur brute. Est appliqué à ce coût de production, la probabilité de

vente la plus pessimiste constatée lors des 3 dernières années. Ces produits finis sans intention d'être livrés ont été valorisés à hauteur de 20.85 % et comptabilisés pour une valeur de :

- 1 143 K€ en 2018
- 956 K€ en 2019
- 961 K€ en 2020

Les stocks en-cours sont valorisés au prix de vente également par contre, il est tenu compte du stade d'avancement des produits en atelier et de la spécificité de notre activité dont le rebut est connu lors du test final. Il est appliqué un pourcentage de déchet statistique venant en diminution de ces stocks, l'abattement pour frais non incorporables venant ensuite.

- **Les créances** sont valorisées à leur valeur nominale.
Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
- **Les dettes** sont valorisées à leur valeur nominale.
- **Les provisions réglementées** figurant au bilan comprennent :
 - La différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements économiques. (Ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif)
 - La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.
- **Les opérations en devises** sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, les créances, les disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.
La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est enregistrée au bilan en « écart de conversion ».
Les pertes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

CHAPITRE IV - NOTES SUR LE BILAN

NOTE 1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**1A - Valeurs brutes et amortissements des immobilisations incorporelles**

(en milliers d'euros)	Au 31/12/19	Augmen- tation / Dotation	Diminution / Reprise	Au 31/12/20
Montants bruts	2 117	264	0	2 381
Amortissements	-850	-23	0	-874
Montants nets	1 266	240	0	1 507

1B - Méthodes et durées d'amortissement pratiquées

Libellé	N° de compte amortissement	Type	Durée	Coefficients	Taux
Concessions-Brevets-Licences					
Concessions-Brevets	280500	linéaire	3		33,33
Licences	280510	linéaire	3		33,33
Logiciels	280520	linéaire	3		33,33

La durée d'amortissement des licences et logiciels peut varier entre 1 et 3 ans en fonction de la nature des biens. Nous pouvons exceptionnellement opter pour une durée plus longue que 3 ans pour des investissements plus conséquents (exemple : ERP).

NOTE 2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**2A - Valeurs brutes**

BRUT (en milliers d'euros)	Au 31/12/19	Acquisitions Créations	Virements de poste à poste	Apports, cessions et mises hors service	Au 31/12/20
Terrains	490				490
Constructions	3 997	953			4 949
Installations techniques, matériels et outillages industriels	33 754	761		-466	34 050
Autres immobilisations corporelles	1 204	11		-21	1 194
Immobilisations corporelles en cours	1 546	93		-1 353	287
Avances et acomptes (immobilisations corporelles)	0				0
TOTAL VALEURS BRUTES	40 991	1 818	0	-1 839	40 970

Ainsi qu'il a été indiqué au chapitre I, les immobilisations sont enregistrées au coût d'acquisition ou au coût de production.

2B - Amortissements des immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Au 31/12/19	Dotations de l'exercice	Apports	Reprises de l'exercice	Au 31/12/20
Terrains	0				0
Constructions	507	240			747
Installations techniques, matériels et outillages industriels	31 555	508		-89	31 973
Autres immobilisations corporelles	1 145	17		-21	1 141
TOTAL	33 206	765	0	-110	33 862

Les éléments de l'actif immobilisé font l'objet de plans d'amortissements linéaires ou dégressifs déterminés selon la durée et les conditions d'utilisation des biens.

La valeur nette comptable obtenue après application de ces plans est économiquement justifiée.

Le tableau des méthodes et durées pratiquées est donné au paragraphe « 2C » suivant.

2C - Méthodes et durées d'amortissement pratiquées

Les méthodes et les durées d'amortissements ont été harmonisées au 01/01/2016.
L'amortissement dérogatoire n'est plus pratiqué pour les nouveaux biens à partir de cette date.

Libellé	N° de compte amortissement	Type	Durée	Coefficients	Taux
Terrains					
Agencements Aménagement des terrains	281200	linéaire	10		10
Constructions					
Constructions	281310	linéaire	30		3,33
Installations générales	281350	linéaire	10		10
Agencet Aménag des constructions	281350	linéaire	10		10
Agencet Aménag des constructions/sol autrui	281450	linéaire	10		10
Installations techniques matériels et outillages industriels					
Installations complexes spécialisées	281510	linéaire	3		33,33
Installations à caract-res spécifiques	281530	linéaire	3		33,33
Machines et matériels classiques	281540	linéaire	10		10
Appareils de mesure et de test	281541	linéaire	5		20
Matériel électronique	281541	linéaire	5		20
Machines Matériel à cde numérique	281542	linéaire	7		14,29
Matériel de manutention	281543	linéaire	7		14,29
Machine et matériel d'occasion	281541	linéaire	5		20
Matériel informatique de production	281544	linéaire	5		20
Outillage Industriel	281550	linéaire	5		20
Agencements, aménagements matériel et outillage	281570	linéaire	5		20
Autres immobilisations corporelles					
Installations générales/aménagements divers	281800	linéaire	5		20
Matériel de Transport	281820	linéaire	5		20
Matériel de transport d'occasion	281820	linéaire	4		25
Matériel et machine de bureau	281830	linéaire	5		20
Matériel Micro informatique	281830	linéaire	5		20
Matériel informatique autre	281830	linéaire	5		20
Mobilier	281840	linéaire	10		10

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES BRUTES

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 4°)

- Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
- Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

(en milliers d'euros)	Au 31/12/19	Augmentation / Dotation	Diminution / Reprise	Au 31/12/20
Autres participations	2 233			2 233
Prêts et autres immobilisations financières	544	817	-75	1 286
Montants Bruts	2 777	817	-75	3 519

NOTE 4 - AVANCES, ACOMPTES ET CREANCES

(en milliers d'euros)	Montants bruts	Dépréciation	Montants Nets	Dont effets à recevoir	Dont entreprises liées	Dont produit à recevoir	Dont montants à plus d'1 an
Avances et acomptes versés sur commandes	0		0				
Créances clients comptes rattachés	3 672	-311	3 361		2 155	1 147	398
Autres créances (exploitation et hors exploitation)	6 458	-878	5 580		4 718	661	230
TOTAL	10 131	-1 189	8 942	0.00	6 872	1 809	629

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les retards clients s'élèvent à 1 297 K€.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Le montant des créances titrisées est nul à la clôture.

Le poste « Autres créances » comprend le compte personnel et comptes rattachés, la taxe sur la valeur ajoutée, le compte d'impôts sur les sociétés, les comptes courants associés, les débiteurs divers et les indemnités d'assurance à recevoir.

NOTE 5 - DISPONIBILITES

Le montant s'élève à 5 863 K€.

NOTE 6 - CAPITAUX PROPRES

Capitaux au 31/12/19 après répartition (En milliers d'euros)

Capital	4 088
Prime d'apport	
Réserve légale	409
Réserves réglementées	67
Autres Réserves	9 366
Report à nouveau	
Subventions d'investissements	0
Provisions réglementées	40

CAPITAUX PROPRES APRES REPARTITION AU 31/12/2019 :	13 969
---	---------------

Variations 2020

Capital	
Prime d'apport	
Réserve légale	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Résultat en instance d'affectation	398
Subventions d'investissements	0
Variation des provisions réglementées	-21

Capitaux propres avant répartition au 31/12/2020 :	14 346
---	---------------

NOTE 7 - PROVISIONS**7 A : Provisions pour risques et charges et provisions réglementées**

PROVISIONS RISQUES ET CHARGES (en milliers d'euros)	Au 31/12/19	Utilisations	Reprises Sans Objet	Dotations	Au 31/12/20
Garanties données aux clients et risques techniques	173	139		83	117
Litiges	0	0		0	0
Pertes de change	2	0	2	2	2
Pensions et obligations similaires	960	97		11	874
Restructurations	0	0		0	0
Autres Provisions	0		0		0
TOTAL	1 134	236	2	95	992

PROVISIONS REGLEMENTEES (en milliers d'euros)	Au 31/12/19	Utilisations	Reprises Sans Objet	Dotations	Au 31/12/20
Amortissements dérogatoires	40		21	0	19
TOTAL	40	0	21	0	19

La provision pour garantie couvre les risques statistiques maximums de retour de circuits.

La provision pour pertes de change concerne le dollar US.

La provision pour pensions et obligations similaires concerne les indemnités de départ à la retraite et les médailles du Travail (voir note 18).

7 B : Provisions pour dépréciation

	Au 31/12/19	Utilisations	Reprises Sans Objet	Dotations	Au 31/12/20
Clients	285		2	28	311
Stocks et en-cours	147		6	25	166
Immobilisations financières	0				0
Autres	871			8	878
TOTAL	1 303	0	8	61	1 355

NOTE 8 – DETTES

(en milliers d'euros)	Dont Montant brut	Dont			Dont	Dont
		à 1 an au Plus	1 à 5 ans	dont + de 5 ans	Effets à payer	Entreprises liées
Emprunts et Dettes auprès des Etablissements de Crédits	10 692	771	8 184	1 737		
Emprunts et Dettes Financières diverses	946	946				946
Avances et Acomptes reçus sur commande	0					
Dettes Fournisseurs et Comptes Rattachés	3 275	3 216	59			539
Dettes Fiscales et Sociales	3 243	3 243				
Dettes sur Immobilisations et Comptes Rattachés	106	106				
Autres Dettes	757	741	15			590
Produits constatés d'avance	0	0				0
TOTAL	19 018	9 023	8 258	1 737	0	2 075

Les autres dettes correspondent pour 732 k€ à des avoirs à établir. Les dettes relatives au redressement judiciaire ont été soldées au 31/12/2020.

- CHAPITRE V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT -

NOTE 9 - CHIFFRE D'AFFAIRES COMPTABLE

(en milliers d'euros)	C.A. France		C.A. EXPORT DIRECT	
	2019	2020	2019	2020
TOTAL	21 873	17 412	6 307	5 075
Variation	-20%		-20%	
% Répartition	78%	77%	22%	23%

(en milliers d'euros)	C.A.	
	2019	2020
TOTAL	28 180	22 488
Variation	-20%	
% Répartition	100%	100%

NOTE 10 - CHARGES D'EXPLOITATION**A/ Achats de matières premières et autres approvisionnements, achats et charges externes**

Les charges correspondant à ces rubriques représentent un total de 14 554 K€ soit 60 % des produits d'exploitation et se décomposent en :

- achats de marchandises	4 202 K €
- variation des stocks marchandises	194 K €
- achats de matières premières	5 246 K €
- variation des stocks matières premières	-117 K €
- autres achats et charges externes	5 030 K € (1)
(1) Dont 424 K € de location financière.	

B/ Charges de personnel

Elles sont de 8 423 K€ soit 35 % des produits d'exploitation. Elles se rapportent à l'effectif suivant :

ELVIA PCB	31/12/2019	31/12/2020	INTERIM moyenne 2019	INTERIM moyenne 2020
Ingénieurs et cadres	37	32		
agents de Maîtrise	2	2		
Employés et Techniciens	51	43		
Ouvriers	109	94		
Total	199	171	12.6	2.5

NOTE 10B – PRODUITS D'EXPLOITATION

La société ELVIA SAS bénéficie de subventions (PEREN, CHPA, GCMOBILITY, PESTO). Le montant comptabilisé en subvention sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à 537 K€.

NOTE 11 - PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Le résultat financier est de 719 K€.

Les produits financiers sont de 880 K€ dont 800 K€ en provenance des dividendes des filiales.

Les frais financiers sont de 161 K€.

NOTE 12 - PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Le résultat exceptionnel est de -50 K€.

Les produits exceptionnels sur opérations en capital sont de 434 K€ et les charges exceptionnelles sur opérations en capital de 376 K€. Cela correspond à des cessions d'immobilisations.

Les autres produits exceptionnels se ventilent de la façon suivante :

- ✓ 105 K€ de produits s/ exercices antérieurs
- ✓ 21 K€ amortissement dérogatoire

Les autres charges exceptionnelles se ventilent de la façon suivante :

- ✓ 157 K€ de ruptures conventionnelles et licenciements
- ✓ 18 K€ Régularisations diverses
- ✓ 8 K€ dépréciation compte courant PLANTIN
- ✓ 50 K€ de charges s/ exercices antérieurs

NOTE 13 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

La société étant en déficit, elle ne paye pas par conséquent d'Impôts sur les sociétés.

Les créances d'impôts (CIR ou Mécénat) sont de	352 k€
Le rappel d'Impôt sur les sociétés :	0 k€
Le produit d'impôt sur les sociétés est donc de :	352 K€

NOTE 14 – CHARGES A PAYER, PRODUITS A RECEVOIR ET CONSTATES D'AVANCE

CHARGES A PAYER (en milliers d'euros)		Au 31/12/20
Nature des charges à payer		Montant
Marchandises et approvisionnements fournisseurs non facturés fin d'exercice		759
Emprunts et Dettes Financières Diverses		13
Salaires et assimilés à payer fin d'exercice		756
Charges sociales à payer		310
Impôts sur salaires à payer		34
Autres taxes à payer		28
Immobilisations à payer fin d'exercice		2
Avoirs à établir		732
TOTAL DES CHARGES A PAYER		2 634

PRODUITS A RECEVOIR (en milliers d'euros)		Au 31/12/20
Nature des Produits à recevoir		Montant
Factures à émettre		1 147
Avoirs à recevoir		23
Produits à recevoir divers		655
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR		1 825

PRODUITS CONTATES D'AVANCE (en milliers d'euros)		Au 31/12/20
Nature		Montant
Produits d'Exploitation		0
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		0

CHARGES CONTATEES D'AVANCE (en milliers d'euros)		Au 31/12/20
Nature		Montant
Charges d'Exploitation		69
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		69

NOTE 15 – ACTIONNARIAT

Elvia Printed Circuit Boards est détenue à 100% par SOFIE SAS.

(en euros)	Au 31/12/20	
	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	272 500	15.00 €
Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	0	0.00 €
Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice	0	0.00 €
Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	272 500	15.00 €

NOTE 16 – ECART DE CONVERSION

Postes concernés K€	Ecart Actif	Ecart Passif
Créances d'exploitation	2	
Dettes d'exploitation		48

NOTE 17 – ELEMENTS HORS BILAN**A - Immobilisations en crédit-bail**

(en milliers d'euros)	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		valeur nette
		de l'exercice	cumulés	
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériels et outillages industriels	4 391	707	1 955	2 437
Autres immobilisations corporelles	247	56	135	112
TOTAL	4 638	762	2 090	2 549

B - Engagement de crédit-bail

(en milliers d'euros)	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulés	jusqu'à 1 an	+1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total à payer	
Terrains						0	
Constructions						0	
Installations techniques, matériels et outillages industriels	399	1 909	708	1 812	246	2 765	28
Autres immobilisations corporelles	36	51	66	87		153	2
TOTAL	435	1 961	774	1 898	246	2 918	30

C – Avals et suretés

Engagements donnés :

<u>Engagements donnés</u>		7 393
§ Nantissement du fonds commerce ELVIA EMPRUNT X3	CIC	490
§ Nantissement du fonds commerce ELVIA EMPRUNT X3	BNP	234
§ Nantissement du fonds commerce ELVIA EMPRUNT X3	BNP	42
§ Engagement poursuite des loyers CB ENORMAX BREE RAINUREUSE	CIC BAIL	110
§ Privilège prêteur sur denier + Hypothèque bâtiment Coutances	CIC	1245
§ Privilège prêteur sur denier + Hypothèque bâtiment Coutances	BNP	1 257
§ Privilège prêteur sur denier + Hypothèque Travaux bâtiment Coutances	CIC	562
§ Privilège prêteur sur denier + Hypothèque Travaux bâtiment Coutances	BNP	332
§ Caution solidaire d'Elvia à l'emprunt PLANTIN ligne galva	CIC	65
§ Nantissement Du materiel PERCEUSE INSPECTA PLURITEC ELVIA	BNP	143
§ Caution Solidaire ELVIA aux remboursements des LOYERS du CB GEMINIX CIRETEC	CIC	16
§ nantissement du Fonds commerce ELVIA EMPRUNT RJ	BNP	684
§ nantissement du Fonds commerce ELVIA EMPRUNT RJ	CIC	652
§ nantissement du Fonds commerce ELVIA CO BAILLAGE PERCEUSE LASER	BNP	335
§ nantissement du Fonds commerce ELVIA CO BAILLAGE PERCEUSE LASER	CIC	335
§ nantissement du Fonds commerce ELVIA EMPRUNT RETROFIT ATOTEC	BNP	103
§ nantissement d'outillage et matériel EMPRUNT DETOUREUSE SCHMOLL	CIC	163
§ Engagement poursuite des loyers CB APL - Perceuses SCHMOLL	CIC BAIL	169
§ Engagement poursuite des loyers CB CIRETEC - INSOLATEUR DIRECT ALTIX A3	CIC BAIL	336
§ nantissement du Matériel financé ELVIA - 1ER PARTIE REFROIDISSEUR SAFNOR U3	BNP	56
§ nantissement de 8ème rang d'un fonds de commerce financé ELVIA - 2ème PARTIE REFROIDISSEUR SAFNOR U3	BNP	63

NOTE 18– ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La provision pour charge de 874 K€ correspond à la provision pour indemnités de départ à la retraite et aux engagements concernant les médailles du Travail. La provision pour indemnités de départ à la retraite est calculée sur une base actuarielle fonction de l'ancienneté, des rémunérations et probabilités de départ ou de décès avant l'âge de la retraite. L'hypothèse retenue est celle d'un départ volontaire à 67 ans selon la méthode rétrospective. Il en est de même pour la médaille objet de notre accord d'entreprise.

- Taux d'actualisation utilisé 0.34 %
- Taux de rotation du personnel 1.00 %
- Taux de croissance des salaires 0.30 % hors inflation
- Taux d'inflation 0.50 %
- Table mortalité INSEE 2011

Pour la comptabilisation de la provision IDR, la société a opté pour la méthode dite « du corridor ». La variation de la provision liée à la variation du taux d'actualisation a été comptabilisée en dotation financière (pour 10 032 €), la partie de l'augmentation liée à la variation des autres paramètres reste comptabilisée en exploitation.

En euros	A&P LITHOS	BREE	CIRETEC	MEREDIT
Forme juridique	SAS	SAS	SAS	GIE
% de détention	100%	100%	100%	65%

En euros	A&P LITHOS	BREE	CIRETEC	MEREDIT
Capital social	400 000	150 000	500 000	
Nombre de Parts	25 000	10 000	10 000	
Valeur de la part	16	15	50	
Capitaux propres	4 724 093	1 864 194	1 936 198	-
Chiffre d'affaires	11 977 222	7 257 431	8 022 543	299 257
Résultat net	859 148	- 242 244	27 168	-

TOTAL DU BILAN ACTIF	9 262 173	6 922 621	6 838 176	1 087 326
Dont : Actif immobilisé	2 769 688	1 134 306	1 351 600	1 814
Actif circulant	6 446 516	5 780 344	5 410 181	1 085 512
- dont : Liquidités	1 142 036	730 269	202 656	281 420
Dont : compte courant	1 887 467	940 234	952 663	-
Compte de régularisation	45 969	7 971	76 395	-
TOTAL DU BILAN PASSIF	9 262 173	6 922 621	6 838 176	1 087 326
Dont : Fonds propres	4 724 093	1 864 194	1 936 198	37 682
Provisions	15 000	-	-	-
Dettes financières	1 791 758	323 126	494 073	-
Autres dettes	2 725 615	4 699 083	4 394 349	1 049 644
Dont Compte Courant	-	1 553 396	1 116 284	-
Compte de régularisation	5 707	36 218	13 556	-

NOTE 20 – CONSOLIDATION

La consolidation d'Elvia Printed Circuit Boards et de ses filiales, a été réalisée sous l'appellation « Groupe ELVIA ».

La société Elvia Printed Circuit Boards est également agrégée dans les comptes consolidés du « Groupe SOFIE- Avenue d'Ochsenfurt – 50211 Coutances- Siret N° 491 321 766 00017 ».

Elle est consolidée suivant la méthode de l'intégration globale.

NOTE 21– INTEGRATION FISCALE

Elvia Printed Circuit Boards fait partie du groupe d'intégration fiscale de SOFIE à effet du 1^{er} janvier 2011.

L'impôt calculé par la filiale et versé à SOFIE résulte de l'application des barèmes de l'impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément.

Le montant du CIR 2020 est de 345 K€.

Note 22 – RECOURS à l'AFFACTURAGE

L'en cours d'affacturage à la clôture est de 1 446 K€

Le dépôt de garantie est de 310 K€.

*****FIN du DOCUMENT*****

Elvia Printed Circuit Boards
Société par Actions Simplifiée au capital de 4 087 500 €
Siège social : Avenue d'Ochsenfurt – 50200 Coutances- France - 389 502 253 RCS
Coutances

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
de L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 22 JUIN 2021

L'an 2021, le 22 Juin à 08 heures 30 minutes,

L'associée unique de la société par Actions Simplifiée au capital de 4.087.500 Euros, divisé en 272.500 actions de 15 Euros chacune,

Dénommée et domiciliée dans la feuille de présence dont il sera parlé ci-après,

S'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire au siège à COUTANCES (50200) – Avenue d'Ochsenfurt, sur convocation faite par le Président, suivant lettre adressée le 08 juin 2021 à l'associée unique, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports de Gestion du Président, sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice, rapports du commissaire aux comptes, sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Discussion et approbation desdits comptes ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions relevant de l'article L 227-10 selon le rapport spécial du commissaire aux comptes ;
- Pouvoirs pour les formalités ;
- Questions diverses.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par l'associé en entrant en séance. Il n'a pas été annexé de pouvoir.

L'Assemblée Générale procède à la constitution de son Bureau.

Elle est présidée par Monsieur Bruno CASSIN, Président.

Il n'est pas désigné de scrutateur en présence d'un associé unique.

Le Président désigne comme Secrétaire Monsieur Olivier PITRAYES qui accepte et prend place au Bureau en cette qualité.

Le Bureau se trouvant ainsi régulièrement constitué, le Président déclare la séance ouverte et donne connaissance à l'assemblée de la feuille de présence certifiée exacte par les membres du Bureau et qui permet de constater que 1 associé possédant les 272 500 actions sur les 272 500 composants le capital social est présent.

Le quorum est atteint l'associé unique possédant 100 % des actions.

Monsieur Le Président accueille Monsieur Pascal LENORY et Monsieur Vincent MOUCHEL, convoqués à la présente assemblée en qualité de représentants du Comité d'Entreprise.. Il est rappelé que les représentants sont soumis à une obligation de confidentialité à l'égard des délibérations de l'assemblée et des informations communiquées pendant celle-ci.

Le président remercie également de leur présence Monsieur Jean-Max YVER et Madame Karine FRASNETTI du cabinet IN EXTENSO SECAG, Commissaires aux comptes.

af *z*

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée les pièces suivantes:

- Les copies des lettres de convocation adressées à l'associé unique ;
- La copie et avis de réception de la lettre recommandée adressée au Commissaire aux comptes le 08 juin 2021 ;
- La copie de la convocation remise en mains propres au représentant des salariés le 08 juin 2021
- La feuille de présence de l'assemblée, à laquelle il n'est pas annexé de pouvoir ;
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 décembre 2020 des comptes sociaux d'une part et des comptes consolidés d'autre part ;
- Le rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes sociaux ;
- Le rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes consolidés ;
- Le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions ou opérations relevant des articles L 227-10 du Nouveau Code de commerce ;
- Le rapport de gestion du Président des comptes sociaux d'une part et des comptes consolidés d'autre part
- Le texte du projet des résolutions présentées à l'assemblée ;
- La liste des associés nominatifs ;
- Un exemplaire des statuts.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par le Code de commerce qui doivent être communiqués à l'assemblée, ont été tenus à leur disposition au siège social dans les délais légaux.

Le Président fait connaître à l'assemblée que la société n'a reçu, émanant de son associé unique, aucune demande d'inscription à l'ordre du jour de projet de résolutions.

Sur l'invitation de Monsieur le Président, il est successivement donné lecture à l'assemblée de l'ordre du jour, du rapport de gestion et des rapports des commissaires aux comptes.

Le Président déclare ensuite la discussion ouverte.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du Président et les **comptes sociaux** arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été établis et lui sont présentés et se traduisant par un **bénéfice** de 397 823 Euros.

Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

OP 3C

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du Président et les **comptes consolidés** arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été établis et lui sont présentés et se traduisant par un bénéfice de 551 462 Euros.

Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 397 823 Euros de la façon suivante :

Autres Réserves	397 823	Euros
Total	397 823	Euros

Le poste «Autres réserves» s'élève ainsi à 9 763 916 Euros contre 9 366 093 Euros.

Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, conformément à la loi, constate, le versement de dividende au cours des trois derniers exercices comme suit :

Années de Paiement	Exercice clos	Distribution Globale	Abattement de 50 % ou 40 %	Sans Abattement
2020	31/12/2019	0 €	0,00 €	0 €
2019	31/12/2018	0 €	0,00 €	0 €
2018	31/12/2017	0 €	0,00 €	0 €

Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

05 30

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce, approuve ledit rapport et constate l'absence de nouvelle convention née au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

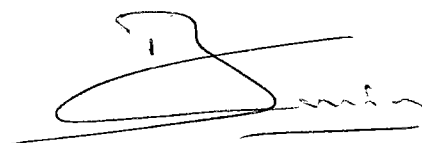
Sixième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt, partout où besoin sera, prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 heures 15 minutes.

Le Président



Le Secrétaire



 **Elvia PCB**
Avenue d'Ochsenfurt
50211 Coutances Cedex France
Tél. : +33 (0)2 33 76 32 00
RCS 389 502 253 Coutances

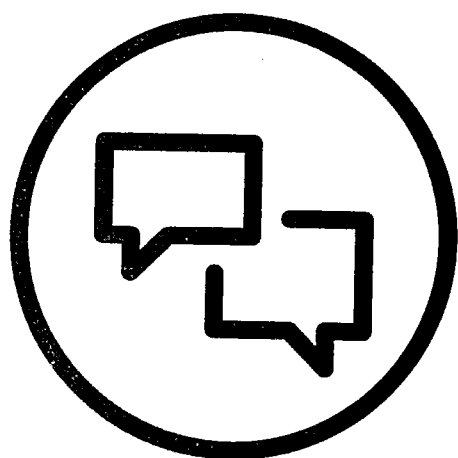
OP 2

ELVIA PRINTED CIRCUIT BOARDS

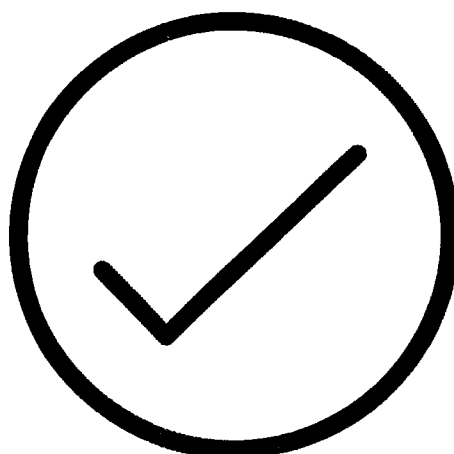
*Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 4.087.500 €
Siège social : Avenue d'Ochsenfurt*

50200 COUTANCES

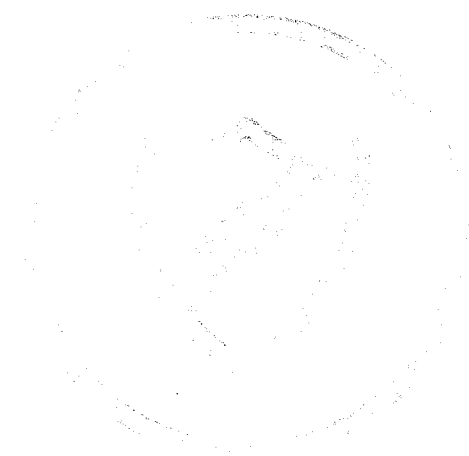
**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Décembre 2020**



Écoute



Certification



Révisé

In Extenso Secag

26 route de Coutances
BP 339
50350 Donville-les-Bains

Tél. : +33 (0)2 33 91 35 35
donville@inextenso.fr
www.inextenso.fr

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **société ELVIA PRINTED CIRCUIT BOARDS** relatifs à l'exercice clos le **31 Décembre 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JM

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note "*Faits caractéristiques de l'exercice*" de l'annexe des comptes annuels concernant la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valorisation des stocks et des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article L.441-6 du code de commerce.

5114

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

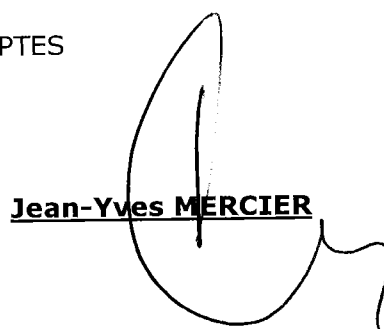
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DONVILLE LES BAINS,
Le 14 Juin 2021

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
IN EXTENSO SECAG



Jean-Max YVER



Jean-Yves MERCIER

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SM

f

Bilan Actif

ELVIA-PCB

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	895 056	873 812	21 243	38 226
Concession, brevets et droits similaires	57 615		57 615	57 615
Fonds commercial	1 428 083		1 428 083	1 170 619
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	2 380 753	873 812	1 506 941	1 266 460
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	489 961		489 961	489 961
Constructions	4 949 242	746 896	4 202 346	3 489 874
Installations techniques, matériel et outillage industriel	34 049 518	31 973 231	2 076 287	2 199 263
Autres immobilisations corporelles	1 194 218	1 141 448	52 770	59 317
Immobilisations en cours	286 987		286 987	1 546 266
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	40 969 926	33 861 575	7 108 351	7 784 681
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence	2 233 111		2 233 111	2 233 111
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	924 080		924 080	141 927
Autres immobilisations financières	362 181		362 181	402 386
TOTAL immobilisations financières :	3 519 372		3 519 372	2 777 424
ACTIF IMMOBILISÉ	46 870 052	34 735 388	12 134 664	11 828 565
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	1 936 410	166 375	1 770 036	1 671 948
Stocks d'en-cours de production de biens	2 335 802		2 335 802	1 913 272
Stocks d'en-cours production de services	3 035 120		3 035 120	2 987 581
Stocks produits intermédiaires et finis	254 059		254 059	448 271
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	7 561 391	166 375	7 395 017	7 021 073
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	3 672 315	310 849	3 361 466	2 434 764
Créances clients et comptes rattachés	6 458 221	878 147	5 580 074	4 493 202
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	10 130 536	1 188 996	8 941 540	6 927 966
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	5 862 573		5 862 573	1 409 746
Disponibilités	68 629		68 629	51 946
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	5 931 202		5 931 202	1 461 693
ACTIF CIRCULANT	23 623 129	1 355 370	22 267 759	15 410 732
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations	1 596		1 596	1 861
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	70 494 777	36 090 758	34 404 019	27 241 158

Bilan Passif

Période du 01/01/20 au 31/12/20

ELVIA-PCB

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 4 087 500	4 087 500	4 087 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	408 750	408 750
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	66 736	66 736
Autres réserves	9 366 093	8 483 113
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	397 823	882 980
TOTAL situation nette :	14 326 902	13 929 079
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	19 351	39 932
CAPITAUX PROPRES	14 346 253	13 969 011
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	118 496	174 661
Provisions pour charges	873 543	959 521
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	992 039	1 134 182
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 691 716	4 866 767
Emprunts et dettes financières divers	945 963	932 448
TOTAL dettes financières :	11 637 679	5 799 215
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
Dettes diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 275 336	2 846 346
Dettes fiscales et sociales	3 242 725	2 035 625
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	105 681	432 754
Autres dettes	756 540	1 018 040
TOTAL dettes diverses :	7 380 283	6 332 765
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	19 017 962	12 131 980
Ecart de conversion passif	47 765	5 984
TOTAL GÉNÉRAL	34 404 019	27 241 157

Compte de Résultat (Première Partie)

ELVIA-PCB

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises	2 873 627	2 361 936	5 235 564	4 920 421
Production vendue de biens	12 433 816	2 713 242	15 147 058	19 595 341
Production vendue de services	2 104 957		2 104 957	3 664 487
Chiffres d'affaires nets	17 412 400	5 075 179	22 487 579	28 180 248
Production stockée			470 069	123 668
Production immobilisée			245 243	317 574
Subventions d'exploitation			539 667	11 322
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			252 141	616 822
Autres produits			66 930	119 894
PRODUITS D'EXPLOITATION			24 061 629	29 369 528
CHARGES EXTERNES			4 201 916	3 997 708
Achats de marchandises [et droits de douane]			194 213	(71 028)
Variation de stock de marchandises			5 245 562	6 339 049
Achats de matières premières et autres approvisionnements			(117 405)	174 748
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			5 029 599	6 335 044
Autres achats et charges externes				
TOTAL charges externes :			14 553 884	16 775 521
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			770 355	827 183
CHARGES DE PERSONNEL			6 116 706	7 463 791
Salaires et traitements			2 306 389	2 705 540
Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :			8 423 094	10 169 330
DOTATIONS D'EXPLOITATION			788 774	842 180
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations			53 031	230 854
Dotations aux provisions sur actif circulant			83 839	169 158
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			925 644	1 242 192
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			11 773	5 736
CHARGES D'EXPLOITATION			24 684 750	29 019 962
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(623 121)	349 566

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ELVIA-PCB

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(623 121)	349 566
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	830 714	882 211
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	36	414
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 861	2 937
Différences positives de change	47 666	1 000
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	880 277	886 562
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	11 628	11 893
Intérêts et charges assimilées	129 945	139 675
Différences négatives de change	19 920	83 814
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	161 493	235 382
RÉSULTAT FINANCIER	718 784	651 181
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	95 663	1 000 747
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	105 181	106 111
Produits exceptionnels sur opérations en capital	434 168	347 644
Reprises sur provisions et transferts de charges	20 581	445 077
	559 929	898 831
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	225 758	425 389
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	376 384	208 984
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	7 584	720 615
	609 726	1 354 988
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(49 797)	(456 157)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	(351 957)	(338 390)
TOTAL DES PRODUITS	25 501 835	31 154 921
TOTAL DES CHARGES	25 104 012	30 271 941
BÉNÉFICE OU PERTE	397 823	882 980

Annexe au bilan de l'exercice clos le **31 décembre 2020**, avant répartition, dont le total est de **34 404** Milliers d'Euros et **Annexe au compte de résultat** de l'exercice dégagant un bénéfice de **398** Milliers d'Euros.

Cet exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la **période du 01 Janvier 2020 au 31 décembre 2020**.

Les notes et tableaux, présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Les montants figurant dans le présent document sont exprimés en Milliers d'Euros (sauf notes 15 et 18 exprimées en euros).

La présentation adoptée se décompose en cinq parties qui font chacune l'objet d'un chapitre :

Chapitre I	:	Faits Caractéristiques de l'exercice
Chapitre II	:	Evénements postérieurs à la clôture
Chapitre II	:	Principes, règles et méthodes comptables
Chapitre III	:	Notes sur le bilan
Chapitre IV	:	Notes sur le compte de résultat
Chapitre V	:	Informations Complémentaires.

- CHAPITRE I – FAITS CARACTERISTIQUES de L'EXERCICE -

Elvia PCB a 2 sites industriels

- COUTANCES, site principal
- BELLEGARDE, site secondaire.

Evènements significatifs de l'exercice**Crise Covid-19**

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 a eu un impact sur l'activité de l'exercice 2020 :

La baisse d'activité pendant la crise sanitaire a entraîné une baisse de chiffre d'affaires de l'ordre de 21%.

L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Recours à l'activité partielle pour une partie du personnel ;
- Mesures de distanciation sanitaire et protection dans l'entreprise permettant la réouverture partielle rapide
- Report des échéances de cotisations sociales
- Report des échéances de remboursements des loyers de crédits bail et emprunts
- Obtention au niveau du groupe ELVIA de 2 prêts de 2 M€ chaque garantis par l'Etat et d'un prêt croissance BPI de 1.15 M€

Les mesures prises ont permis de limiter la perte de l'exercice et l'impact de la crise sanitaire sur le patrimoine et la situation financière de l'entreprise.

Poursuite du redressement judiciaire

La société mère ELVIA a souscrit des emprunts bancaires pour reprendre à son compte le paiement de la fin du plan de redressement judiciaire. La dette de RJ est ainsi soldée dans les comptes de ELVIA SAS au 31 décembre 2020.

Changement amortissement immobilisations

La société a décidé de réviser son plan d'amortissement avec un effet sur l'exercice en cours et sur les exercices futurs et a modifié la durée d'utilisation des installations techniques ayant connu une moindre utilisation pendant la crise sanitaire. L'impact de la crise sanitaire sur la charge d'amortissement de l'exercice s'élève à 160 K€.

Subventions

La société ELVIA SAS bénéficie de subventions (PEREN, CHPA, GMOBILITY, PESTO). Le montant comptabilisé en produit sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à 537 K€.

- CHAPITRE II – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE -

- Néant

- CHAPITRE III - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base ci-après :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des 7 éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice, et notamment le règlement n° 2014-03 de l'autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 complété des règlements subséquents.

- **Les immobilisations incorporelles et corporelles** sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements sont calculés dans les limites admises par la réglementation fiscale suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée de vie prévue du bien.

Dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2015-06 modifiant le plan comptable général pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, l'entreprise considère que l'usage de son fonds de commerce n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale, déterminée suivant des critères de rentabilité économique, ou à la valeur d'usage. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant. Au 31 décembre 2020, le test de dépréciation opéré a permis de s'assurer de l'absence de dépréciation à constater sur ce fonds commercial inscrit à l'actif au 31 décembre 2020.

- **Les participations, autres titres immobilisés et les valeurs mobilières de placement.** La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- **Les stocks** de matières premières et matières consommables sont évalués au coût standard, ajusté par activation des écarts entre réel et standard de façon globale. Les stocks sans besoin commercial ou production et à faible rotation sont dépréciés de 50% à 100%. Il en est de même en cas d'événement particulier (évolutions technologiques par exemple).

Les stocks en consignation font l'obligation d'un achat si la consommation n'est pas intervenue dans l'intervalle de 12 semaines à compter de la livraison. Le montant de fin d'exercice est précisé dans les éléments figurant hors bilan de cette annexe.

Les stocks de produits finis sont valorisés au prix de vente sur lequel est pratiqué un abattement global afin de ramener la valeur du stock au coût de production.

Pour les produits finis avec intention de livraison, il est tenu compte des révisions de prix de l'année suivante affectant le carnet de commande. Une provision pour marge négative est constatée si tel est le cas.

Pour les produits finis sans intention de livraison à compter de 2015, la valorisation est faite au coût de production soit 85% de la valeur brute. Est appliqué à ce coût de production, la probabilité de

vente la plus pessimiste constatée lors des 3 dernières années. Ces produits finis sans intention d'être livrés ont été valorisés à hauteur de 20.85 % et comptabilisés pour une valeur de :

- 1 143 K€ en 2018
- 956 K€ en 2019
- 961 K€ en 2020

Les stocks en-cours sont valorisés au prix de vente également par contre, il est tenu compte du stade d'avancement des produits en atelier et de la spécificité de notre activité dont le rebut est connu lors du test final. Il est appliqué un pourcentage de déchet statistique venant en diminution de ces stocks, l'abattement pour frais non incorporables venant ensuite.

- **Les créances** sont valorisées à leur valeur nominale.
Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
- **Les dettes** sont valorisées à leur valeur nominale.
- **Les provisions réglementées** figurant au bilan comprennent :
 - La différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements économiques. (Ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif)
 - La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.
- **Les opérations en devises** sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, les créances, les disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.
La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est enregistrée au bilan en « écart de conversion ».
Les pertes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

CHAPITRE IV - NOTES SUR LE BILAN

NOTE 1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**1A - Valeurs brutes et amortissements des immobilisations incorporelles**

(en milliers d'euros)	Au 31/12/19	Augmen- tation / Dotation	Diminution / Reprise	Au 31/12/20
Montants bruts	2 117	264	0	2 381
Amortissements	-850	-23	0	-874
Montants nets	1 266	240	0	1 507

1B - Méthodes et durées d'amortissement pratiquées

Libellé	N° de compte amortissement	Type	Durée	Coefficients	Taux
Concessions-Brevets-Licences					
Concessions-Brevets	280500	linéaire	3		33,33
Licences	280510	linéaire	3		33,33
Logiciels	280520	linéaire	3		33,33

La durée d'amortissement des licences et logiciels peut varier entre 1 et 3 ans en fonction de la nature des biens. Nous pouvons exceptionnellement opter pour une durée plus longue que 3 ans pour des investissements plus conséquents (exemple : ERP).

NOTE 2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**2A - Valeurs brutes**

BRUT (en milliers d'euros)	Au 31/12/19	Acquisitions Créations	Virements de poste à poste	Apports, cessions et mises hors service	Au 31/12/20
Terrains	490				490
Constructions	3 997	953			4 949
Installations techniques, matériels et outillages industriels	33 754	761		-466	34 050
Autres immobilisations corporelles	1 204	11		-21	1 194
Immobilisations corporelles en cours	1 546	93		-1 353	287
Avances et acomptes (immobilisations corporelles)	0				0
TOTAL VALEURS BRUTES	40 991	1 818	0	-1 839	40 970

Ainsi qu'il a été indiqué au chapitre I, les immobilisations sont enregistrées au coût d'acquisition ou au coût de production.

2B - Amortissements des immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Au 31/12/19	Dotations de l'exercice	Apports	Reprises de l'exercice	Au 31/12/20
Terrains	0				0
Constructions	507	240			747
Installations techniques, matériels et outillages industriels	31 555	508		-89	31 973
Autres immobilisations corporelles	1 145	17		-21	1 141
TOTAL	33 206	765	0	-110	33 862

Les éléments de l'actif immobilisé font l'objet de plans d'amortissements linéaires ou dégressifs déterminés selon la durée et les conditions d'utilisation des biens.

La valeur nette comptable obtenue après application de ces plans est économiquement justifiée.

Le tableau des méthodes et durées pratiquées est donné au paragraphe « 2C » suivant.

2C - Méthodes et durées d'amortissement pratiquées

Les méthodes et les durées d'amortissements ont été harmonisées au 01/01/2016.

L'amortissement dérogatoire n'est plus pratiqué pour les nouveaux biens à partir de cette date.

Libellé	N° de compte amortissement	Type	Durée	Coefficients	Taux
Terrains					
Agencements Aménagement des terrains	281200	linéaire	10		10
Constructions					
Constructions	281310	linéaire	30		3,33
Installations générales	281350	linéaire	10		10
Agencement Aménagement des constructions	281350	linéaire	10		10
Agencement Aménagement des constructions/sol autrui	281450	linéaire	10		10
Installations techniques matériels et outillages industriels					
Installations complexes spécialisées	281510	linéaire	3		33,33
Installations à caractéristiques spécifiques	281530	linéaire	3		33,33
Machines et matériels classiques	281540	linéaire	10		10
Appareils de mesure et de test	281541	linéaire	5		20
Matériel électronique	281541	linéaire	5		20
Machines Matériel à cde numérique	281542	linéaire	7		14,29
Matériel de manutention	281543	linéaire	7		14,29
Machine et matériel d'occasion	281541	linéaire	5		20
Matériel informatique de production	281544	linéaire	5		20
Outillage Industriel	281550	linéaire	5		20
Agencements, aménagements matériel et outillage	281570	linéaire	5		20
Autres immobilisations corporelles					
Installations générales/aménagements divers	281800	linéaire	5		20
Matériel de Transport	281820	linéaire	5		20
Matériel de transport d'occasion	281820	linéaire	4		25
Matériel et machine de bureau	281830	linéaire	5		20
Matériel Micro informatique	281830	linéaire	5		20
Matériel informatique autre	281830	linéaire	5		20
Mobilier	281840	linéaire	10		10

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES BRUTES

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 4°)

- Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
- Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

(en milliers d'euros)	Au 31/12/19	Augmentation / Dotation	Diminution / Reprise	Au 31/12/20
Autres participations	2 233			2 233
Prêts et autres immobilisations financières	544	817	-75	1 286
Montants Bruts	2 777	817	-75	3 519

NOTE 4 - AVANCES, ACOMPTES ET CREANCES

(en milliers d'euros)	Montants bruts	Dépréciation	Montants Nets	Dont effets à recevoir	Dont entreprises liées	Dont produit à recevoir	Dont montants à plus d'1 an
Avances et acomptes versés sur commandes	0		0				
Créances clients comptes rattachés	3 672	-311	3 361		2 155	1 147	398
Autres créances (exploitation et hors exploitation)	6 458	-878	5 580		4 718	661	230
TOTAL	10 131	-1 189	8 942	0.00	6 872	1 809	629

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les retards clients s'élèvent à 1 297 K€.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Le montant des créances titrisées est nul à la clôture.

Le poste « Autres créances » comprend le compte personnel et comptes rattachés, la taxe sur la valeur ajoutée, le compte d'impôts sur les sociétés, les comptes courants associés, les débiteurs divers et les indemnités d'assurance à recevoir.

NOTE 5 - DISPONIBILITES

Le montant s'élève à 5 863 K€.

NOTE 6 - CAPITAUX PROPRES

Capitaux au 31/12/19 après répartition

(En milliers
d'euros)

Capital	4 088
Prime d'apport	
Réserve légale	409
Réserves réglementées	67
Autres Réserves	9 366
Report à nouveau	
Subventions d'investissements	0
Provisions réglementées	40

CAPITAUX PROPRES APRES REPARTITION AU 31/12/2019 :	13 969
---	---------------

Variations 2020

Capital	
Prime d'apport	
Réserve légale	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Résultat en instance d'affectation	398
Subventions d'investissements	0
Variation des provisions réglementées	-21

Capitaux propres avant répartition au 31/12/2020 :	14 346
---	---------------

NOTE 7 - PROVISIONS**7 A : Provisions pour risques et charges et provisions réglementées**

PROVISIONS RISQUES ET CHARGES (en milliers d'euros)	Au 31/12/19	Utilisations	Reprises Sans Objet	Dotations	Au 31/12/20
Garanties données aux clients et risques techniques	173	139		83	117
Litiges	0	0		0	0
Pertes de change	2	0	2	2	2
Pensions et obligations similaires	960	97		11	874
Restructurations	0	0		0	0
Autres Provisions	0		0		0
TOTAL	1 134	236	2	95	992

PROVISIONS REGLEMENTEES (en milliers d'euros)	Au 31/12/19	Utilisations	Reprises Sans Objet	Dotations	Au 31/12/20
Amortissements dérogatoires	40		21	0	19
TOTAL	40	0	21	0	19

La provision pour garantie couvre les risques statistiques maximums de retour de circuits.

La provision pour pertes de change concerne le dollar US.

La provision pour pensions et obligations similaires concerne les indemnités de départ à la retraite et les médailles du Travail (voir note 18).

7 B : Provisions pour dépréciation

	Au 31/12/19	Utilisations	Reprises Sans Objet	Dotations	Au 31/12/20
Clients	285		2	28	311
Stocks et en-cours	147		6	25	166
Immobilisations financières	0				0
Autres	871			8	878
TOTAL	1 303	0	8	61	1 355

NOTE 8 – DETTES

(en milliers d'euros)	Dont Montant brut	Dont			Dont	Dont
		à 1 an au Plus	1 à 5 ans	dont + de 5 ans	Effets à payer	Entreprises liées
Emprunts et Dettes auprès des Etablissements de Crédits	10 692	771	8 184	1 737		
Emprunts et Dettes Financières diverses	946	946				946
Avances et Acomptes reçus sur commande	0					
Dettes Fournisseurs et Comptes Rattachés	3 275	3 216	59			539
Dettes Fiscales et Sociales	3 243	3 243				
Dettes sur Immobilisations et Comptes Rattachés	106	106				
Autres Dettes	757	741	15			590
Produits constatés d'avance	0	0				0
TOTAL	19 018	9 023	8 258	1 737	0	2 075

Les autres dettes correspondent pour 732 k€ à des avoirs à établir. Les dettes relatives au redressement judiciaire ont été soldées au 31/12/2020.

- CHAPITRE V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT -

NOTE 9 - CHIFFRE D'AFFAIRES COMPTABLE

(en milliers d'euros)	C.A. France		C.A. EXPORT DIRECT	
	2019	2020	2019	2020
TOTAL	21 873	17 412	6 307	5 075
Variation	-20%		-20%	
% Répartition	78%	77%	22%	23%

(en milliers d'euros)	C.A.	
	2019	2020
TOTAL	28 180	22 488
Variation	-20%	
% Répartition	100%	100%

NOTE 10 - CHARGES D'EXPLOITATION**A/ Achats de matières premières et autres approvisionnements, achats et charges externes**

Les charges correspondant à ces rubriques représentent un total de 14 554 K€ soit 60 % des produits d'exploitation et se décomposent en :

- achats de marchandises	4 202 K €
- variation des stocks marchandises	194 K €
- achats de matières premières	5 246 K €
- variation des stocks matières premières	-117 K €
- autres achats et charges externes	5 030 K € (1)
(1) Dont 424 K € de location financière.	

B/ Charges de personnel

Elles sont de 8 423 K€ soit 35 % des produits d'exploitation. Elles se rapportent à l'effectif suivant :

ELVIA PCB	31/12/2019	31/12/2020	INTERIM moyenne 2019	INTERIM moyenne 2020
Ingénieurs et cadres	37	32		
agents de Maitrise	2	2		
Employés et Techniciens	51	43		
Ouvriers	109	94		
Total	199	171	12.6	2.5

NOTE 10B – PRODUITS D'EXPLOITATION

La société ELVIA SAS bénéficie de subventions (PEREN, CHPA, GMOBILITY, PESTO). Le montant comptabilisé en subvention sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à 537 K€.

NOTE 11 - PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Le résultat financier est de 719 K€.

Les produits financiers sont de 880 K€ dont 800 K€ en provenance des dividendes des filiales.

Les frais financiers sont de 161 K€.

NOTE 12 - PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Le résultat exceptionnel est de -50 K€.

Les produits exceptionnels sur opérations en capital sont de 434 K€ et les charges exceptionnelles sur opérations en capital de 376 K€. Cela correspond à des cessions d'immobilisations.

Les autres produits exceptionnels se ventilent de la façon suivante :

- ✓ 105 K€ de produits s/ exercices antérieurs
- ✓ 21 K€ amortissement dérogatoire

Les autres charges exceptionnelles se ventilent de la façon suivante :

- ✓ 157 K€ de ruptures conventionnelles et licenciements
- ✓ 18 K€ Régularisations diverses
- ✓ 8 K€ dépréciation compte courant PLANTIN
- ✓ 50 K€ de charges s/ exercices antérieurs

NOTE 13 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

La société étant en déficit, elle ne paye pas par conséquent d'Impôts sur les sociétés.

Les créances d'impôts (CIR ou Mécénat) sont de	352 k€
Le rappel d'Impôt sur les sociétés :	0 k€
Le produit d'impôt sur les sociétés est donc de :	352 K€

NOTE 14 – CHARGES A PAYER, PRODUITS A RECEVOIR ET CONSTATES D'AVANCE

CHARGES A PAYER (en milliers d'euros)		Au 31/12/20
Nature des charges à payer		Montant
Marchandises et approvisionnements fournisseurs non facturés fin d'exercice		759
Emprunts et Dettes Financières Diverses		13
Salaires et assimilés à payer fin d'exercice		756
Charges sociales à payer		310
Impôts sur salaires à payer		34
Autres taxes à payer		28
Immobilisations à payer fin d'exercice		2
Avoirs à établir		732
TOTAL DES CHARGES A PAYER		2 634

PRODUITS A RECEVOIR (en milliers d'euros)		Au 31/12/20
Nature des Produits à recevoir		Montant
Factures à émettre		1 147
Avoirs à recevoir		23
Produits à recevoir divers		655
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR		1 825

PRODUITS CONTATES D'AVANCE (en milliers d'euros)		Au 31/12/20
Nature		Montant
Produits d'Exploitation		0
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		0

CHARGES CONTATEES D'AVANCE (en milliers d'euros)		Au 31/12/20
Nature		Montant
Charges d'Exploitation		69
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		69

NOTE 15 – ACTIONNARIAT

Elvia Printed Circuit Boards est détenue à 100% par SOFIE SAS.

(en euros)	Au 31/12/20	
Rubrique	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	272 500	15.00 €
Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	0	0.00 €
Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice	0	0.00 €
Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	272 500	15.00 €

NOTE 16 – ECART DE CONVERSION

Postes concernés K€	Ecart Actif	Ecart Passif
Créances d'exploitation	2	
Dettes d'exploitation		48

NOTE 17 – ELEMENTS HORS BILAN**A - Immobilisations en crédit-bail**

(en milliers d'euros)	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		valeur nette
		de l'exercice	cumulés	
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériels et outillages industriels	4 391	707	1 955	2 437
Autres immobilisations corporelles	247	56	135	112
TOTAL	4 638	762	2 090	2 549

B - Engagement de crédit-bail

(en milliers d'euros)	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulés	jusqu'à 1 an	+1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total à payer	
Terrains						0	
Constructions						0	
Installations techniques, matériels et outillages industriels	399	1 909	708	1 812	246	2 765	28
Autres immobilisations corporelles	36	51	66	87		153	2
TOTAL	435	1 961	774	1 898	246	2 918	30

C – Avals et suretés

Engagements donnés :

<u>Engagements donnés</u>		<u>7 393</u>
§ Nantissement du fonds commerce ELVIA EMPRUNT X3	CIC	490
§ Nantissement du fonds commerce ELVIA EMPRUNT X3	BNP	234
§ Nantissement du fonds commerce ELVIA EMPRUNT X3	BNP	42
§ Engagement poursuite des loyers CB ENORMAX BREE RAINUREUSE	CIC BAIL	110
§ Privilège prêteur sur denier + Hypothèque bâtiment Coutances	CIC	1245
§ Privilège prêteur sur denier + Hypothèque bâtiment Coutances	BNP	1 257
§ Privilège prêteur sur denier + Hypothèque Travaux bâtiment Coutances	CIC	562
§ Privilège prêteur sur denier + Hypothèque Travaux bâtiment Coutances	BNP	332
§ Caution solidaire d'Elvia à l'emprunt PLANTIN ligne galva	CIC	65
§ Nantissement Du materiel PERCEUSE INSPECTA PLURITEC ELVIA	BNP	143
§ Caution Solidaire ELVIA aux remboursements des LOYERS du CB GEMINIX CIRETEC	CIC	16
§ nantissement du Fonds commerce ELVIA EMPRUNT RJ	BNP	684
§ nantissement du Fonds commerce ELVIA EMPRUNT RJ	CIC	652
§ nantissement du Fonds commerce ELVIA CO BAILLAGE PERCEUSE LASER	BNP	335
§ nantissement du Fonds commerce ELVIA CO BAILLAGE PERCEUSE LASER	CIC	335
§ nantissement du Fonds commerce ELVIA EMPRUNT RETROFIT ATOTEC	BNP	103
§ nantissement d'outillage et matériel EMPRUNT DETOUREUSE SCHMOLL	CIC	163
§ Engagement poursuite des loyers CB APL - Perceuses SCHMOLL	CIC BAIL	169
§ Engagement poursuite des loyers CB CIRETEC - INSOLATEUR DIRECT ALTIX A3	CIC BAIL	336
§ nantissement du Materiel financé ELVIA - 1ER PARTIE REFROIDISSEUR SAFNOR U3	BNP	56
§ nantissement de 8ème rang d'un fonds de commerce financé ELVIA - 2ème		
PARTIE REFROIDISSEUR SAFNOR U3	BNP	63

NOTE 18– ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La provision pour charge de 874 K€ correspond à la provision pour indemnités de départ à la retraite et aux engagements concernant les médailles du Travail. La provision pour indemnités de départ à la retraite est calculée sur une base actuarielle fonction de l'ancienneté, des rémunérations et probabilités de départ ou de décès avant l'âge de la retraite. L'hypothèse retenue est celle d'un départ volontaire à 67 ans selon la méthode rétrospective. Il en est de même pour la médaille objet de notre accord d'entreprise.

- Taux d'actualisation utilisé 0.34 %
- Taux de rotation du personnel 1.00 %
- Taux de croissance des salaires 0.30 % hors inflation
- Taux d'inflation 0.50 %
- Table mortalité INSEE 2011

Pour la comptabilisation de la provision IDR, la société a opté pour la méthode dite « du corridor ». La variation de la provision liée à la variation du taux d'actualisation a été comptabilisée en dotation financière (pour 10 032 €), la partie de l'augmentation liée à la variation des autres paramètres reste comptabilisée en exploitation.

En euros	A&P LITHOS	BREE	CIRETEC	MEREDIT
Forme juridique	SAS	SAS	SAS	GIE
% de détention	100%	100%	100%	65%

En euros	A&P LITHOS	BREE	CIRETEC	MEREDIT
Capital social	400 000	150 000	500 000	
Nombre de Parts	25 000	10 000	10 000	
Valeur de la part	16	15	50	
Capitaux propres	4 724 093	1 864 194	1 936 198	-
Chiffre d'affaires	11 977 222	7 257 431	8 022 543	299 257
Résultat net	859 148	- 242 244	27 168	-

TOTAL DU BILAN ACTIF	9 262 173	6 922 621	6 838 176	1 087 326
Dont : Actif immobilisé	2 769 688	1 134 306	1 351 600	1 814
Actif circulant	6 446 516	5 780 344	5 410 181	1 085 512
- dont : Liquidités	1 142 036	730 269	202 656	281 420
Dont : compte courant	1 887 467	940 234	952 663	-
Compte de régularisation	45 969	7 971	76 395	-
TOTAL DU BILAN PASSIF	9 262 173	6 922 621	6 838 176	1 087 326
Dont : Fonds propres	4 724 093	1 864 194	1 936 198	37 682
Provisions	15 000	-	-	-
Dettes financières	1 791 758	323 126	494 073	-
Autres dettes	2 725 615	4 699 083	4 394 349	1 049 644
Dont Compte Courant	-	1 553 396	1 116 284	-
Compte de régularisation	5 707	36 218	13 556	-

NOTE 20 – CONSOLIDATION

La consolidation d'Elvia Printed Circuit Boards et de ses filiales, a été réalisée sous l'appellation « Groupe ELVIA ».

La société Elvia Printed Circuit Boards est également agrégée dans les comptes consolidés du « Groupe SOFIE- Avenue d'Ochsenfurt – 50211 Coutances- Siret N° 491 321 766 00017 ».

Elle est consolidée suivant la méthode de l'intégration globale.

NOTE 21– INTEGRATION FISCALE

Elvia Printed Circuit Boards fait partie du groupe d'intégration fiscale de SOFIE à effet du 1^{er} janvier 2011.

L'impôt calculé par la filiale et versé à SOFIE résulte de l'application des barèmes de l'impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément.

Le montant du CIR 2020 est de 345 K€.

Note 22 – RECOURS à l'AFFACTURAGE

L'en cours d'affacturage à la clôture est de 1 446 K€

Le dépôt de garantie est de 310 K€.

*****FIN du DOCUMENT*****